



BULLETIN D'INSCRIPTION
JOURNEES DEPARTEMENTALES DE L'URIOPSS
A retourner à l'URIOPSS avant le 22 septembre 2017

- ☞ Vous participez à la journée : répondre sur cette page. (I)
- ☞ Vous ne participez pas à la journée : répondre au verso de cette page. (II)

I - Vous vous inscrivez à une journée départementale de l'URIOPSS

EURE-ET-LOIR	☞ le mardi 26 septembre 2017	<input type="checkbox"/>
LOIR-ET-CHER	☞ le jeudi 28 septembre 2017	<input type="checkbox"/>
INDRE-ET-LOIRE	☞ le vendredi 29 septembre 2017	<input type="checkbox"/>
INDRE	☞ le lundi 2 octobre 2017	<input type="checkbox"/>
LOIRET	☞ le mardi 3 octobre 2017	<input type="checkbox"/>
CHER	☞ le jeudi 5 octobre 2017	<input type="checkbox"/>

Inscriptions:

Nom : Prénom : Fonction : Participe au déjeuner

Nom : Prénom : Fonction : Participe au déjeuner

Nom : Prénom : Fonction : Participe au déjeuner

Nom : Prénom : Fonction : Participe au déjeuner

Association ou Organisme.....

Adresse.....

Mail Numéro Adhérent : CC.....

1 - Inscription (participation aux frais, déjeuner compris)
(ne comprenant pas le Document de rentrée sociale 2017/2018)

• **Coût : 24,00 €** x personnes = € (A)

2 - Commande du « Document de rentrée sociale 2017-2018 »

• **Coût : 48,00 €** x exemplaire(s) = € (B)

Ci-joint un règlement à l'ordre de l'URIOPSS Centre de :

(A) + (B) = €

Copie du présent bulletin d'inscription rempli vaut facture.



II - Vous êtes adhérent mais vous ne pouvez pas participer à une journée départementale

M, Mme ou Mlle.....
 Organisme.....
 Adresse.....
 Mail..... Numéro Adhérent : CC.....

- Demande à recevoir le « **Document de rentrée sociale 2017-2018** » pour la préparation des budgets dans les 48 h suivant la journée départementale de son département :

OUI NON

Coût : 53,77 € franco de port × exemplaire(s) = €

Règlement ci-joint par chèque ou CCP à l'ordre de l'URIOPSS

Copie du présent bulletin d'inscription rempli vaut facture.

DOCUMENT DE RENTREE SOCIALE 2017-2018



Attendu chaque automne par les adhérents du réseau UNIOPSS-URIOPSS et par leurs divers partenaires, le document de rentrée sociale porte sur les politiques associatives, l'actualité de l'action sanitaire et sociale, les prévisions économiques, la législation sociale et fiscale en vigueur, etc.

Elaboré par le réseau UNIOPSS/URIOPSS, dans le cadre d'un numéro spécial d'Union Sociale (hors-série de septembre 2017), le document de rentrée sociale s'adresse principalement aux administrateurs et aux cadres du secteur sanitaire, social et médico-social soucieux d'être éclairés tant sur les enjeux politiques que sur l'élaboration des propositions budgétaires 2018.

C'est un outil de gestion qui constitue au quotidien un précieux aide-mémoire.